

TRUDEL, Jean, *Un chef-d'oeuvre de l'art ancien du Québec — La chapelle des Ursulines*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. 115 p. \$4.80.

François-Marc Gagnon

Volume 27, numéro 1, juin 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, F.-M. (1973). Compte rendu de [TRUDEL, Jean, *Un chef-d'oeuvre de l'art ancien du Québec — La chapelle des Ursulines*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. 115 p. \$4.80.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(1), 118–119. <https://doi.org/10.7202/303255ar>

TRUDEL, Jean, *Un chef-d'œuvre de l'art ancien du Québec — La chapelle des Ursulines*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. 115 p. \$4.80

Quand Emile Vaillancourt publia en 1920, à Montréal, son livre *Une maîtrise d'art au Canada*, sur le sculpteur Louis Quevillon et son école, un tournant décisif était pris dans l'historiographie de l'art québécois. Vaillancourt, en rappelant l'importance du document d'archives dans l'établissement des faits, fussent-ils des faits artistiques, laissait loin en arrière les listes d'artistes et de monuments dont s'étaient contentés ses devanciers (Michel Bibaud, Jacques Viger, Maximilien Bibaud), quand ce n'était pas l'anecdotisme de la petite histoire (E.-Z. Massicotte et P.-G. Roy). De Vaillancourt, de son esprit devait s'inspirer la génération des G. Bellerive, des J. Chauvin, des J. Bazin et des G. Morisset, qui tentèrent d'allier à la compilation des archives, le repérage des œuvres du passé artistique québécois. C'est à cette génération de chercheurs, ayant fait œuvre de pionniers, que nous devons l'Inventaire des œuvres d'art de la province de Québec.

Je serais porté à attacher, pour la génération présente, la même importance à l'étude de Jean Trudel sur la sculpture de la chapelle des Ursulines.

Le fait que l'un et l'autre travail portent sur l'œuvre de sculpteurs (Quevillon dans un cas, Levasseur dans l'autre) n'est sans doute pas le fait du hasard seul, quand on songe à l'importance de la sculpture dans les arts anciens du Québec.

Le livre de J. Trudel se divise en trois parties. La première retrace l'histoire architecturale du couvent des Ursulines. Sur l'attribution des plans de la chapelle extérieure entreprise après 1715, l'A. s'en tient à ce que permettent d'affirmer les documents d'époque, c'est-à-dire rien de très précis et peut-être pas un seul responsable. Josué Du Bois Berthelot de Beaucours est nommé dans un document signé de Mère Marie des Anges, mais pas explicitement à propos de la chapelle. Jean Maillou et le père Pierre Raffeix ont été responsables du "toisage des travaux entrepris à la chapelle" (p. 19). L'attribution à l'architecte François de Lajoue, affirmée dans *Les Ursulines de Québec* (tome II (éd. 1878) : 135) et encore retenue à titre "d'hypothèse(s) qu'il nous a été impossible de vérifier" par Pierre Mayrand dans le DBC (tome II: 352) est écartée, faute de pouvoir l'appuyer sur un texte d'époque.

La seconde partie traite de la chaire (1726) et du retable de l'autel du Sacré-Cœur (1727-9) qui ont été entrepris avant le retable principal (1730-6). G. Morisset attribuait à Noël Levasseur, la sculpture entière de la chapelle des Ursulines (cf., *Coup d'œil sur les arts en Nouvelle-France* (1941), 28). Là encore, le retour attentif aux sources d'archives a permis à l'A. de reprendre en son entier le problème de l'attribution. La chaire, semble-t-il, peut être attribuée non à Noël Levasseur, mais à son cousin Pierre-Noël, dit Lespérance, car un document de 1726 affirme qu'un paiement de cent livres est fait au "Sr Le Vasseur Lesperence" pour la chaire (p. 33). On ne peut pas être aussi affirmatif pour le retable du Sacré-Cœur. Par contre, il ne fait plus de doute après l'étude de Trudel que le retable principal doit être attribué à Pierre-Noël Levasseur. Il a retrouvé le "marché entre les dames Ursulines et Pierre-Noël Levasseur", qui, parce qu'il n'était pas un acte notarié, avait échappé jusqu'à présent à nos historiens d'art. Il en publie le texte en p. 100, rendant caduque du même coup le passage de son article du DBC (tome II: 449) sur "le retable des Ursulines" à l'article "Levasseur, Noël".

L'analyse iconographique et stylistique du retable qu'il présente ensuite est exemplaire de sobriété et de justesse et laisse loin en arrière les essais du même genre, y compris ceux de Ramsay Traquair ou de G. Morisset. Aux comparaisons fantaisistes avec des monuments français qui auraient pu l'inspirer (v.g. on a rapproché le retable des Ursulines avec celui de la chapelle Louis-le-Grand à Paris), l'A. en propose d'autres, photographies à l'appui, qui convainquent aussitôt, comme celle avec le retable de la chapelle des Ursulines d'Angers (v. 1650), mais permettent également de mesurer la distance que le sculpteur canadien avait pris avec ses modèles (cf. ses pages 52 à 55). Nous venons de mentionner des photographies, ce n'est pas le plus mince mérite de ce petit ouvrage d'être aussi richement illustré (64 illustrations), par des reproductions démonstratives, éclairant le texte à chaque page.